

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

96-257 du 30 Mai 1996
LECRET N° /MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV

Portant Promotion au titre de l'année 1991,
des Inspecteurs d'Education Physique et
Sportive des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Sociaux Enseignement
(Jeunesse et Sports) en tête /
DINAKONA Abel .-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

/ I S A S :

D.G.B.

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la Loi n° 021/89 du 24 Novembre 1989, portant refonte du
Statut Général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime des
rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/MF du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination
et à la révocation des cadres de la catégorie A, hiérarchie I ;
(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965, réglementant l'avance-
ment des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/454 du 17 Décembre 1974, modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A-B-C et D de l'enseignement (Jeunesse et Sports)
abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 1-2-3-5-10-13-15-18-
19 et 20 du décret n° 63/79 du 26 Mars 1963, portant Statut Commun des
cadres de l'enseignement (Jeunesse et Sports) ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994, portant suspension des
effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avancement, d'un
reclassement d'une révision des situations administratives ou toute
autres promotion ;
(/u le décret n° 95/25 du 13 Janvier 1995, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 95/26 du 22 Janvier 1995, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 95/27 du 22 Janvier 1995, portant nomination des
Ministres Délégués, Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 95/32 du 2 Février 1995, portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la
solde des Fonctionnaires ;
(/u la lettre 1506 du 5 Octobre 1994 du Premier Ministre, Chef du
Gouvernement ;

D.G.F.P.

(/u le Décret n° 96-255 /MTFPSS-DGFP-DGCA-SAV du 30 Mai 1996
portant inscription au tableau d'avancement au titre des années 1989, 1991
et 1993 des Inspecteurs d'Education Physique et Sportive des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux Enseignement (Jeunesse et
Sports) en tête : NKOUBANGO Basile.

LECRETE :

.../...

Article 1er.- Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1991, les Inspecteurs d'Education Physique et Sportive des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux Enseignement (Jeunesse et Sports) dont les noms suivent :

Au 5è échelon, indice 1240

- DIKAMONA	Abel	P.C. du 23.10.1991	DRS-B/ville
- NKOUBANGO	Basile	P.C. du 02.11.1991	Bouenza

Au 7è échelon, indice 1540

- MOUNGALA	Paul	P.C. du 19.09.1991	DRS-Lékoumou
- EDZAKOUANI	Laurent	P.C. du 14.12.1991	DS.AMD
- BAFOUNDA	Edouard	P.C. du 02.12.1991	B/ville

Au 8è échelon, indice 1680

- OBA-APOUNOU	Gabriel	P.C. du 15.12.1991	B/ville
---------------	---------	--------------------	---------

Article 2.- Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 susvisé, les promotions ci-dessus ont pris effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 3.- Le présent décret qui prendra effet à partir du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 30 Mai 1996

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports,
Chargé du Service Civique National et de
Participation au Développement

- Général Claude Emmanuel NIA-ONKA -

Ministre du Travail, de la Fonction
Publique et de la Sécurité Sociale

- Général Jacques Joachim YHOMBI-OPANGO -

Ministre Délégué auprès du Ministre de
l'Economie et des Finances, Chargé du
Budget des Régions.

- Professeur Anaclet TSOMAMEET -

- Luc Daniel ADAMO-MAIETA -

AMPLIATIONS

- JORC 2
- MINES 2
- DGET/B.ETAT ... 2
- DGB 2
- DGEF 2
- DGS 2
- DAF/SPORTS ... 4
- INTERESSES .. 6
- DOSSIERS 6
- SCG/... 2/30...